



Maître Emilie GUERIN – PEREIRA

Notaire

Adresse de l'Office :

2 rue Lafayette
58200 COSNE COURS
SUR LOIRE

Horaires

d'ouverture :

Lundi au vendredi
9H00 – 12H00
14H00 – 18H00

Samedi
sur rendez-vous

Téléphone :

03.86.27.03.15

E-mail :

emilie.guerin-
pereira@notaires.fr

Site Internet :

[https://emilie-guerin-
pereira.notaires.fr/](https://emilie-guerin-pereira.notaires.fr/)

IBAN :

FR91 4003 1005 8000
0044 6653 S65
BIC CDCGFRPP

Règlement par cartes
bancaires acceptés.

Parking derrière
l'Office.

Pièces à fournir pour l'ouverture d'un dossier de vente – formulaire acquéreur :

Etat-civil :

- Copie recto-verso des pièces d'identité
- Note(s) d'état civil ci-jointe(s) dûment remplies
- Contrat de mariage, copie du pacs avec mention de l'enregistrement
- Jugement de mise sous sauvegarde de justice, curatelle ou tutelle
- Statuts et K-Bis si l'acquéreur est une société

Volet financier :

- Si vous avez recours à un prêt :
 - Montant de l'emprunt envisagé
 - Taux maximum souhaité
 - Durée maximum souhaitée
- Relevé d'identité bancaire (RIB) daté et signé
- Dès réception, copie accord de prêt et copie offre de prêt

A l'ouverture du dossier, une provision sur frais d'un montant de deux cents euros (200,00 €) est exigée par chèque, carte ou virement (RIB ci-contre).

L'Office Notarial traite des données personnelles concernant les parties pour l'accomplissement des activités notariales, notamment de formalités d'actes.

Ce traitement est fondé sur le respect d'une obligation légale et l'exécution d'une mission relevant de l'exercice de l'autorité publique déléguée par l'Etat dont sont investis les notaires, officiers publics, conformément à l'ordonnance n° 45-2590 du 02 novembre 1945.

L'Office notarial a désigné un délégué à la protection des données que les parties peuvent contacter à l'adresse suivante : cil@notaires.fr.

Si les parties estiment, après avoir contacté l'Office Notarial, que leurs droits ne sont pas respectés, elles peuvent introduire une réclamation auprès d'une autorité européenne de contrôle, la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés pour la France.